

ANNONCES ADMINISTRATIVES
ET JUDICIAIRES

PRÉFÈTE DE LA CHARENTE
Liberté Égalité Fraternité

Préfecture de la Charente

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE
Relative à la demande d'autorisation environnementale unique déposée par la société CENTRALE ÉOLIENNE DES CROILLIÈRES en vue de construire une éolienne supplémentaire au parc éolien des Croillières sur le territoire de la commune de Courcôme (16)

Par arrêté en date du 6 septembre 2021, la préfète de la Charente a prescrit, conformément à la réglementation en vigueur, l'ouverture d'une enquête publique d'une durée de 32 jours, soit du mardi 26 octobre 2021 à 19 h 30 au vendredi 26 novembre 2021 à 17 heures inclus, en vue d'autoriser la construction d'une éolienne supplémentaire au parc éolien des Croillières sur le territoire de la commune de Courcôme (16).

Le maître d'ouvrage est la Société Centrale Éolienne des Croillières dont le siège est situé 4, rue Euler à Paris (75009). Toute personne pourra demander des informations sur le dossier au numéro de téléphone suivant : 05 34 26 32 34 - M^{me} Bérénice VANPOULLE - berenice.vanpoules@neoen.com

La présidente du Tribunal administratif de Poitiers a désigné, pour conduire cette enquête publique, M. Jean-Marie DROUJAUD, chef d'exploitation de la SAUR en retraite.

Pendant cette période, le dossier d'enquête, comprenant notamment l'étude d'impact relative au projet et l'avis de l'autorité environnementale, ainsi qu'un registre d'enquête à feuillets non mobiles, cotés et paraphés par le commissaire enquêteur, seront déposés en mairie de Courcôme.

Le public pourra, dans ce lieu aux jours et heures habituels d'ouverture des bureaux, prendre connaissance du dossier et consigner ses observations et propositions sur le registre ouvert à cet effet.

Un poste informatique est installé dans le hall de la préfecture au 7, rue de la Préfecture de la Charente à Angoulême afin de permettre un accès gratuit au dossier pendant les jours et heures d'ouverture du public.

Les observations pourront être adressées soit par voie postale au commissaire enquêteur M. Jean-Marie DROUJAUD à la mairie de Courcôme 18, Grand-Rue-de-l'Océan (16240), siège de l'enquête, soit par voie électronique à l'adresse suivante : pref-obs-ep-sollien-croillieres-courcome@charente.gouv.fr et ceci jusqu'au vendredi 26 novembre 2021 à 17 heures inclus.

Le dossier soumis à enquête publique, les documents relatifs à l'enquête, les observations transmises par voie électronique seront publiés sur le site de la préfecture de la Charente : www.charente.gouv.fr (rubrique : politiques publiques - environnement/chasse - DUP-ICPE-IOTA/Courcôme).

Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public pour recevoir ses observations de la manière suivante :

Mairie de Courcôme :
mardi 26 octobre 2021 de 13 h 30 à 16 h 30,
mercredi 3 novembre 2021 de 9 h à 12 heures,
lundi 8 novembre 2021 de 9 h 30 à 12 h 30,
samedi 20 novembre 2021 de 9 h à 12 heures,
vendredi 26 novembre 2021 de 14 h à 17 heures.

Le commissaire enquêteur peut, après information de l'autorité compétente pour ouvrir et organiser l'enquête, prolonger celle-ci pour une durée maximale de quinze jours, notamment lorsqu'il décide d'organiser une réunion d'information et d'échange avec le public durant cette période de prolongation de l'enquête.

Cette décision est portée à la connaissance du public, au plus tard à la date prévue initialement pour la fin de l'enquête, dans les conditions prévues au I de l'article L. 123-10.

Le rapport et les conclusions motivées du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public à la Préfecture de la Charente et dans la mairie précitée. Ils seront publiés sur le site Internet de la préfecture à l'adresse suivante : www.charente.gouv.fr (rubrique Politiques Publiques - Environnement et Chasse - DUPICPE-IOTA/Courcôme) et mis à la disposition du public pendant un an.

Toute personne pourra obtenir communication du dossier, sur demande et à ses frais, pendant toute la durée de l'enquête, auprès des services de la préfecture de la Charente (Service de coordination des politiques publiques et de l'appui territorial, Bureau de l'environnement, 7-9, rue de la Préfecture, CS 92301, 16023 Angoulême Cedex).

La décision d'autorisation ou de refus sera prise par arrêté de la préfète de la Charente.



MARCHÉS PUBLICS

Noalis
Groupe ActonLogement

NOALIS

AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE

Acheteur : NOALIS, direction générale, 161, rue Armand-Dutraix, 87000 Limoges. Mél. contact@noalis.fr
web : <http://www.noalis.fr>
L'avis implique un marché public.

Objet : réhabilitation de 7 logements collectifs, rue Aristide-Briand à Cognac.

Référence acheteur : C006 RH.

Type de marché : Travaux.

Procédure : Procédure adaptée.

Code NUTS : FR131

Forme du marché : Prestation divisée en lots : oui.

Possibilité de présenter une offre pour un ou plusieurs lots :

- Lot 1 - Démolition - Désamiantage.
- Lot 2 - Terrassements - VRD.
- Lot 3 - Isolation thermique extérieure - Ravalement.
- Lot 4 - Couverture tuiles.
- Lot 5 - Menuiseries extérieures PVC.
- Lot 6 - Menuiseries bois.
- Lot 7 - Plâtrerie - Isolation.
- Lot 8 - Sols souples - Faïences.
- Lot 9 - Peinture.
- Lot 10 - Électricité.
- Lot 11 - Chauffage - Ventilation - Plomberie - Sanitaire.

Renseignements techniques : Noalis, Mégane PALET, 05 16 42 35 49.

Remise des offres : le mardi 26 octobre 2021, à 14 heures au plus tard.

Langue pouvant être utilisée dans l'offre ou la candidature : Le français.

Unité monétaire utilisée : L'euro.

Validité des offres : 180 jours, à compter de la date limite de réception des offres.

Envoi à la publication : Le mardi 5 octobre 2021.

Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée.

Pour retrouver cet avis intégral, accéder au DCE, poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, allez sur <http://www.marches-publics.info>

CC Val de Charente

AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE

Acheteur : CC Val de Charente, M. le Président, 9, boulevard des Grands-Rocs, BP 90022, 16700 Ruffec ; tél. 05 45 31 07 14 ; Fax : 05 45 31 34 75 ; mél : accueil@ccvaldecharente.fr
web : <http://www.ccvaldecharente.fr>

Le pouvoir adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs.

L'avis implique un marché public.

Objet : fourniture de produits d'entretien et matériels sur la zone de la Communauté de communes Val de Charente.

Référence acheteur : 2021-16

Type de marché : Fournitures.

Procédure : Procédure adaptée.

Durée : 12 mois.

Forme du marché : Prestation divisée en lots : oui.

Possibilité de présenter une offre pour un ou plusieurs lots.

Les variantes sont refusées.

Lot 1 : Produits d'entretien tous usages.

Lot 2 : Matériels d'entretien général.

Conditions relatives au contrat : Cautionnement : tels que définis dans le cahier des clauses particulières commun à tous les lots.

Financement : Financements propres. Paiement selon les règles de la comptabilité publique.

Forme juridique : L'acheteur n'impose aucune forme au groupement après attribution (solidaire ou conjoint). En cas de groupement conjoint, le mandataire est solidaire des autres membres du groupement.

Conditions de participation : Justificatifs à produire quant aux qualités et capacités du candidat : pièces justificatives comme mentionnées à l'article n°5.1 du RC.

Critères d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération : 35 % valeur technique appréciée au regard du tableau de valeur technique ; 65 % prix des prestations au regard du montant indiqué dans le détail quantitatif estimatif (DQE).

Remise des offres : le vendredi 5 novembre 2021 à 12 h au plus tard.

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : Le français.

Unité monétaire utilisée : L'euro.

Validité des offres : 4 mois, à compter de la date limite de réception des offres.

Renseignements complémentaires : Instance chargée des procédures de recours et service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Poitiers, 15, rue de Blossac, Hôtel Gilbert, BP 541, 86020 Poitiers Cedex ; tél. 05 49 60 79 19 Fax : 05 49 60 68 09 - greffe.ta-poitiers@juradm.fr - <http://poitiers.tribunal-administratif.fr>

Envoi à la publication : Le 5 octobre 2021.

Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée.

Cette consultation bénéficie du service DUME.

Pour retrouver cet avis intégral, accéder au DCE, poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, allez sur <http://www.marches-publics.info> - www.marches-publics.info



Sud Ouest légales

Publiez
votre
annonce
légal7 Jours sur 7
24 h sur 24

- 1 Saisissez votre annonce légale via un formulaire
- 2 Visualisez votre avis avant sa parution
- 3 Téléchargez votre attestation de parution

Paiement en ligne sécurisé

Charente
LibreSud Ouest
immoLes constructeurs
de maison
individuelle
chaque mardi
dans votre journal
et sur
sudouest-immo.comAvec
bien'ici
Visitez votre nouvelle vieCharente
Libre

Sud Ouest marchés publics

**Entreprises,
inscrivez-vous aux alertes
automatiques**

Tous les marchés du Sud-Ouest
100 % gratuit

Un service des quotidiens du Groupe Sud Ouest

Charente
Libre

Charente
Libre

Pour vous abonner...

un seul numéro : **05 45 94 16 51**

Annonces légales et officielles

sudouest-legales.fr - sudouest-marchespublics.com - Affilié à francemarches.com

Marchés publics et privés

Marchés à procédure adaptée sup. à 100 000 €

CC Val de Charente

AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE

Acheteur : CC Val de Charente, M. le Président, 9, boulevard des Grands-Rocs, BP 90022, 16700 Rufec ; tél. 05 45 31 07 14 ; fax : 05 45 31 34 76 ; méi : accueil@ccvaldecharente.fr
web : <http://www.ccvaldecharente.fr>

Le pouvoir adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs. L'avis implique un marché public

Objet : Fourniture de produits d'entretien et matériels sur la zone de la Communauté de communes Val de Charente.

Référence acheteur : 2021-16

Type de marché : Fournitures.

Procédure : Procédure adaptée.

Durée : 12 mois.

Forme du marché : Prestation divisée en lots : oui.

Possibilité de présenter une offre pour un ou plusieurs lots.

Les variantes sont refusées.

Lot 1 : Produits d'entretien tous usages.

Lot 2 : Matériels d'entretien général.

Conditions relatives au contrat : Cautionnement : tels que définis dans le cahier des clauses particulières commun à tous les lots.

Financement : Financements propres. Paiement selon les règles de la comptabilité publique.

Forme juridique : L'acheteur n'impose aucune forme au groupement après attribution (solidaire ou conjoint). En cas de groupement conjoint, le mandataire est solidaire des autres membres du groupement.

Conditions de participation : Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat : pièces justificatives comme mentionnées à l'article n°5.1. du RC.

Critères d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération : 35 % valeur technique appréciée au regard du tableau de valeur technique ; 65 % prix des prestations au regard du montant indiqué dans le détail quantitatif estimatif (DCE).

Remise des offres : le vendredi 5 novembre 2021 à 12 h au plus tard.

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : Le français.

Unité monétaire utilisée : L'euro.

Validité des offres : 4 mois, à compter de la date limite de réception des offres.

Renseignements complémentaires : Instance chargée des procédures de recours et service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Poitiers, 15, rue de Blossac, Hôtel Gilbert, BP 541, 86020 Poitiers Cedex ; tél. 05 49 60 79 19 Fax : 05 49 60 68 09 - greffe.ta-poitiers@juradm.fr - <http://poitiers.tribunal-administratif.fr>

Envoi à la publication : Le 5 octobre 2021.

Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée.

Cette consultation bénéficie du service DUME.

Pour retrouver cet avis intégral, accéder au DCE, poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, allez sur <http://www.marches-publics.info> - www.marches-publics.info



NOALIS

AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE

Acheteur : NOALIS, direction générale, 161, rue Armand-Dutreix, 87000 Limoges. Méi. contact@noalis.fr
web : <http://www.noalis.fr>

L'avis implique un marché public.

Objet : réhabilitation de 7 logements collectifs, rue Aristide-Briant à Cognac.

Référence acheteur : CO08 RH.

Type de marché : Travaux.

Procédure : Procédure adaptée.

Code NUTS : FR31

Forme du marché : Prestation divisée en lots : oui.

Possibilité de présenter une offre pour un ou plusieurs lots :

Lot 1 - Démolition - Désamiantage.

Lot 2 - Terrassements - VRD.

Lot 3 - Isolation thermique extérieure - Ravèlement.

Lot 4 - Couverture tuiles.

Lot 5 - Menuiseries extérieures PVC.

Lot 6 - Menuiseries bois.

Lot 7 - Plâtrerie - Isolation.

Lot 8 - Sols souples - Faïences.

Lot 9 - Peinture.

Lot 10 - Électricité.

Lot 11 - Chauffage - Ventilation - Plomberie - Sanitaire.

Renseignements techniques : Noalis, Mégane PALET, 05.16.42.35.49.

Remise des offres : le mardi 26 octobre 2021, à 14 heures au plus tard.

Langue pouvant être utilisée dans l'offre ou la candidature : Le français.

Unité monétaire utilisée : L'euro.

Validité des offres : 180 jours ; à compter de la date limite de réception des offres.

Envoi à la publication : Le mardi 5 octobre 2021.

Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée.

Pour retrouver cet avis intégral, accéder au DCE, poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, allez sur <http://www.marches-publics.info>

Avis administratifs et judiciaires

Enquêtes publiques



Commune d'Ars-en-Ré

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Il sera procédé le **lundi 25 octobre 2021** au **lundi 8 novembre 2021** inclus, soit une durée de **15 jours**, dans la commune d'Ars-en-Ré à une enquête publique relative au projet de construction d'un local technique implanté dans la bande littorale et permettant d'activer les porcs à flot du bassin de plaisance de la Créée. Des informations sur ce projet peuvent être obtenues auprès du maître d'ouvrage à l'adresse suivante : Mairie d'Ars-en-Ré, 24 place Carnot - 17590 Ars-en-Ré - 05 46 29 40 21.

Les informations relatives à l'organisation de l'enquête publique peuvent être consultées sur le site Internet de la mairie : www.arsenre.fr

Elles seront tenues à la disposition du public à la mairie siège de l'enquête.

Un accès gratuit au dossier est prévu en mairie d'Ars-en-Ré où il pourra être consulté aux jours et heures habituels d'ouverture au public (du lundi au jeudi 9 h-12 h 30 / 14 h-16 h sauf le mercredi après-midi et vendredi 9 h-12 h 30 / 14 h-17 h).

Durant toute l'enquête, le dossier sera déposé en mairie d'Ars-en-Ré, siège de l'enquête où il pourra être consulté aux jours et heures habituels d'ouverture au public. Dans ce lieu, un registre à feuillets non mobiles cotés et paraphés par le commissaire enquêteur, sera mis à la disposition du public qui pourra y consigner ses observations.

Les observations pourront également être adressées par écrit à l'attention de M. Gilles DEPRESLE, commissaire enquêteur, à la mairie d'Ars-en-Ré, siège de l'enquête : 24, place Carnot, 17590 Ars-en-Ré et seront annexées au registre. Elles seront tenues à la disposition du public pendant toute la durée de l'enquête. Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public, pour recevoir ses observations orales ou écrites, en mairie d'Ars-en-Ré dans les conditions suivantes :

- Le **lundi 25 octobre** de 9 h à 12 h, **salle des mariages**.

- Le **lundi 8 novembre** de 14 h à 17 h, **salle des mariages**.

Le commissaire enquêteur remettra ses rapports et conclusions dans les trente jours qui suivront la clôture de l'enquête, sous réserve de la faculté de demande motivée de report de délai prévue à l'article L 123-15 du Code de l'environnement.

Copie des rapports et conclusions du commissaire enquêteur sera tenue à la disposition du public à la mairie d'Ars-en-Ré pendant un an et pourra être obtenue sur simple demande adressée à M^{me} le Maire.



Préfecture de la Charente

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Relative à la demande d'autorisation environnementale unique déposée par la société **CENTRALE ÉOLIENNE DES CROILLIÈRES** en vue de construire une éolienne supplémentaire au parc éolien des Croillières sur le territoire de la commune de Courcôme (16)

Par arrêté en date du 8 septembre 2021, la préfète de la Charente a prescrit, conformément à la réglementation en vigueur, l'ouverture d'une enquête publique d'une durée de 32 jours, soit du **mardi 26 octobre 2021 à 13 h 30** au **vendredi 26 novembre 2021 à 17 heures** inclus, en vue d'autoriser la construction d'une éolienne supplémentaire au parc éolien des Croillières sur le territoire de la commune de Courcôme (16).

Le maître d'ouvrage est la Société Centrale Éolienne des Croillières dont le siège est situé 4, rue Euler à Paris (75008). Toute personne pourra demander des informations sur le dossier au numéro de téléphone suivant : 06 34 26 32 34 - M^{me} Béatrice VANPOUILLE - beratrice.vanpouille@neoen.com

La présidente du Tribunal administratif de Poitiers a désigné, pour conduire cette enquête publique, M. Jean-Marie BROUHAUD, chef d'exploitation de la SAUR en retraite.

Pendant cette période, le dossier d'enquête, comprenant notamment l'étude d'impact relative au projet et l'avis de l'autorité environnementale, ainsi qu'un registre d'enquête à feuillets non mobiles, cotés et paraphés par le commissaire enquêteur, seront déposés en mairie de Courcôme.

Le public pourra, dans ce lieu aux jours et heures habituels d'ouverture des bureaux, prendre connaissance du dossier et consigner ses observations et propositions sur le registre ouvert à cet effet.

Un poste informatique est installé dans le hall de la préfecture au 7, rue de la Préfecture de la Charente à Angoulême afin de permettre un accès gratuit au dossier pendant les jours et heures d'ouverture du public.

Les observations pourront être adressées soit par voie postale au commissaire enquêteur M. Jean-Marie BROUHAUD à la mairie de Courcôme 18, Grand-Rue-de-l'Océan (16240), siège de l'enquête, soit par voie électronique à l'adresse suivante : pref-obs-ep-ep-olien-croillieres-courcome@charente.gouv.fr et ceci jusqu'au **vendredi 26 novembre 2021 à 17 heures** inclus.

Le dossier soumis à enquête publique, les documents relatifs à l'enquête, les observations transmises par voie électronique seront publiés sur le site de la préfecture de la Charente : www.charente.gouv.fr (rubrique : politiques publiques - environnement/chasse - DUP-ICPE-IOTA/Courcôme).

Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public pour recevoir ses observations de la manière suivante :

Mairie de Courcôme :

mardi 26 octobre 2021 de 13 h 30 à 16 h 30,

mercredi 3 novembre 2021 de 9 h à 12 heures,

lundi 8 novembre 2021 de 9 h 30 à 12 h 30,

samedi 20 novembre 2021 de 9 h à 12 heures,

vendredi 26 novembre 2021 de 14 h à 17 heures.

Le commissaire enquêteur peut, après information de l'autorité compétente pour ouvrir et organiser l'enquête, prolonger celle-ci pour une durée maximale de quinze jours, notamment lorsqu'il décide d'organiser une réunion d'information et d'échange avec le public durant cette période de prolongation de l'enquête.

Cette décision est portée à la connaissance du public, au plus tard à la date prévue initialement pour la fin de l'enquête, dans les conditions prévues au 1 de l'article L. 123-10.

Le rapport et les conclusions motivées du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public à la Préfecture de la Charente et dans la mairie précitée. Ils seront publiés sur le site Internet de la préfecture à l'adresse suivante : www.charente.gouv.fr (rubrique Politiques Publiques - Environnement et Chasse - DU/ICPE-IOTA/Courcôme) et mis à la disposition du public pendant un an.

Toute personne pourra obtenir communication du dossier, sur demande et à ses frais, pendant toute la durée de l'enquête, auprès des services de la préfecture de la Charente (Service de coordination des politiques publiques et de l'appui territorial, Bureau de l'environnement, 7-9, rue de la Préfecture, CS 92301, 16023 Angoulême Cedex).

La décision d'autorisation ou de refus sera prise par arrêté de la préfète de la Charente.

Oléron sauvage et savoureuse

DÉCOUVREZ LE CÔTÉ DE L'ILE D'OLÉRON, SES CROISSANTS PLANTES SAUVAGES COMESTIBLES, INTÉRIEURS PARADISIAQUES ET PATRIMOINAUX ET UN ÉCOSYSTÈME À PRÉSERVER.



15€

LE TOURNESOL POP[®] DANS NOS ASSIETTES

« TOUJOURS COMME D'AVANT, DES PRODUITS L'ART DES CUISINIÈRES SE DÉPLOIE POUR PARTAGER LES POTENTIALITÉS CULINAIRES ET GUSTATIVES INCONNUES DE CE GRAND SOLEIL VÉGÉTAL »



13€

EN VENTE CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX ET VOTRE LIBRAIRIE

Découvrez la voiture qui vous correspond sur www.sudouest-auto.com

En partenariat avec

HELLOGOVA



SUD OUEST

Un service des quotidiens du Groupe Sud Ouest

ANNONCES ADMINISTRATIVES ET JUDICIAIRES

Préfecture de la Charente
AVIS D'OUVERTURE D'ENQUÊTE PUBLIQUE
ANGEAC-CHAMPAGNE
Installations classées pour la protection de l'environnement
SAS distillerie Michel BOINAUD
Par arrêté préfectoral du 15 octobre 2021, est prescrite l'ouverture d'une enquête publique, d'une durée de 31 jours consécutifs, du mardi 16 novembre 2021 à 9 heures au jeudi 16 décembre 2021 à 16 heures...

Préfecture de la Charente
PRÉFÈTE DE LA CHARENTE
RAPPEL D'ENQUÊTE PUBLIQUE
Projet de construction d'une éolienne supplémentaire au parc éolien des Croillières sur le territoire de la commune de Courcôme (16)
Il est rappelé que, par arrêté en date du 8 septembre 2021, la préfète de la Charente a prescrit, conformément à la réglementation en vigueur, l'ouverture d'une enquête publique d'une durée de trente deux jours, soit du mardi 26 octobre 2021 à 13h 30 au vendredi 26 novembre 2021 à 17 heures incluses...

Sud Ouest légales
Publiez votre annonce légale
7 jours sur 7
24 h sur 24
1 Saisissez votre annonce légale via un formulaire
2 Visualisez votre avis avant sa parution
3 Téléchargez votre attestation de parution
Paléme en ligne sécurisé
Charente Libre

BOURSE

SEANCE DU MERCREDI 27 OCTOBRE 2021
CAC 40 -1,19%
Euro/Dollar -0,03%
Euro/Livre -0,48%
Brent -2,17%
Indices Euronext
CAC Next20 13 233,52 +0,03
SBF 120 5 251,06 -0,11
CAC All Tradable 5 183,94 0,11
CAC Large 60 7 418,11 -0,17
CAC Mid & Small 15 592,77 +0,60

Palmarès Les plus fortes hausses
Hotels De Paris 2,40 +17,85
Seb 138,00 +12,38
Socor 27,91 +11,22
Wolfsant 2,38 +11,17
Wego Energy Pro 26,20 +11,30
Palmarès Les plus fortes baisses
Dlv Technologies 6,41 -26,26
Eurasie Fonc Inv 0,37 -23,01
Workline 55,00 -15,93
Musée Brevin 46,80 -10,00
Smcp 7,01 -9,38

Technicolor 2,78 -0,14
Techip/PMC 6,50 -3,40
Teleperformance 357,00 -0,29
Tessl 167,50 0,00
Tf1 8,69 +1,88
TFF Group 26,60 +3,50
Thales 80,98 +4,42
Thomson Group 92,20 -0,81
Tikeha Capital 25,90 +0,39
TotalEnergies 43,64 -0,25
Tour Eiffel 29,90 0,00
Transgene 2,38 -0,21
Trigone 16,10 +0,81
Unisoft Entert 45,54 -1,42
UMG 24,15 +0,12
Unibail-Rodamco Westfield 67,92 +0,53
Union Fin.France 17,95 0,00
Valeo 24,77 +1,27
Valourac 7,35 -3,29
Voilac Environ. 28,20 -0,63
Veratilis 33,72 +0,72
Verimatrix 1,22 -2,88
Viel Et Compagnie 5,88 -3,84
Vimor & Cie 55,70 -1,24
Vivendi 91,69 +0,94
Wallis 11,05 -0,45
Wanadoo-Panmyr 17,65 +0,28
Wendel 113,90 0,00
Worldline 55,00 -15,93

ACHAT VENTE
PIÈCES OR ET ARGENT • LINGOTS
Bijoux • Platine • Pierres précieuses
Montres de marque
Vente en ligne de montres et bijoux : occmp.fr
BORDEAUX
119, cours Alsace-Lorraine
05 56 79 07 45

Marché de l'or
Lingot de 1 KG 49 998,00 -1,50
Pce 10 \$ USD 820,00 -4,62
Pce 10 Euros holl. 306,90 0,00
Pce 20 \$ USD 1 638,00 0,00
Pce 20 F (Napoleon) 295,90 +0,24
Pce 50 pesos mex. 1 895,25 -0,24
Pce Suisse 20 F 296,70 +0,24
Souverain 365,30 -1,24

Retrouvez notre rubrique BOURSE sur le site du journal

Annonces légales et officielles

sudouest-legales.fr - sudouest-marchespublics.com - Affilié à francemarchés.com

Avis administratifs et judiciaires

Enquêtes publiques

Préfecture de la Charente
PRÉFÈTE DE LA CHARENTE
RAPPEL D'ENQUÊTE PUBLIQUE
Projet de construction d'une éolienne supplémentaire au parc éolien des Croillères sur le territoire de la commune de Courcôme (16)

Il est rappelé que, par arrêté en date du 8 septembre 2021, la préfète de la Charente a prescrit, conformément à la réglementation en vigueur, l'ouverture d'une enquête publique d'une durée de trente deux jours, soit du mardi 26 octobre 2021 à 13h 30 au vendredi 26 novembre 2021 à 17 heures inclus, en vue d'autoriser la construction d'une éolienne supplémentaire au parc éolien des Croillères sur le territoire de la commune de Courcôme (16).

Le maître d'ouvrage est la Société Centrale Éolienne des Croillères dont le siège est situé 4, rue Euler à Paris 75008. Toute personne pourra demander des informations sur le dossier au numéro de téléphone suivant : 06 34 26 32 34 - M^{me} Bérénice VANPOULLE - berenice.vanpouille@neon.com

La Présidente du Tribunal Administratif de Poitiers a désigné, pour conduire cette enquête publique, M. Jean-Marie BROUARD, chef d'exploitation de la SAUR en retraite.

Pendant cette période, le dossier d'enquête, comprenant notamment l'étude d'impact relative au projet et l'avis de l'autorité environnementale, ainsi qu'un registre d'enquête à feuillets non mobiles, cotés et parapahés par le commissaire enquêteur, seront déposés en mairie de Courcôme.

Le public pourra, dans ce lieu aux jours et heures habituels d'ouverture des bureaux, prendre connaissance du dossier et consigner ses observations et propositions sur le registre ouvert à cet effet.

Un poste informatique est installé dans le hall de la préfecture au 7, rue de la Préfecture de la Charente à Angoulême afin de permettre un accès gratuit au dossier pendant les jours et heures d'ouverture du public.

Les observations pourront être adressées soit par voie postale au commissaire enquêteur M. Jean-Marie BROUARD à la mairie de Courcôme 16, grand-rue de l'Océan (16240), siège de l'enquête, soit par voie électronique à l'adresse suivante pref-obs-ep-eolien-croilleres-courcome@charente.gouv.fr et ceci jusqu'au vendredi 26 novembre 2021 à 17 heures inclus.

Le dossier soumis à enquête publique, les documents relatifs à l'enquête, les observations transmises par voie électronique seront publiés sur le site de la préfecture de la Charente, www.charente.gouv.fr (rubrique : politiques publiques - environnement/chasse - DUP-ICPE-IOTA/Courcôme).

Le commissaire-enquêteur se tiendra à la disposition du public pour recevoir ses observations de la manière suivante en mairie de Courcôme :
 mardi 26 octobre 2021 de 13 h 30 à 16 h 30.
 mercredi 5 novembre 2021, de 9 heures à 12 heures.
 lundi 8 novembre 2021, de 9 h 30 à 12 h 30.
 samedi 20 novembre 2021, de 9 h à 12 h.
 vendredi 26 novembre 2021, de 14 h à 17 h.

Il peut, après information de l'autorité compétente pour ouvrir et organiser l'enquête, prolonger celle-ci pour une durée maximale de quinze jours, notamment lorsqu'il décide d'organiser une réunion d'information et d'échange avec le public durant cette période de prolongation de l'enquête.

Cette décision est portée à la connaissance du public, au plus tard à la date prévue initialement pour la fin de l'enquête, dans les conditions prévues au 1^{er} de l'article L.123-10.

Le rapport et les conclusions motivées du commissaire-enquêteur seront tenus à la disposition du public à la Préfecture de la Charente et dans la mairie précitée. Ils seront publiés sur le site Internet de la préfecture à l'adresse suivante : www.charente.gouv.fr (rubrique politiques publiques, environnement et chasse, DUP/ICPE-IOTA/Courcôme) et mis à la disposition du public pendant un an.

Toute personne pourra obtenir communication du dossier, sur demande et à ses frais, pendant toute la durée de l'enquête, auprès des services de la préfecture de la Charente (service de coordination des politiques publiques et de l'appui territorial, bureau de l'environnement, 7-9, rue de la Préfecture, CS 92301, 16023 Angoulême Cedex).

La décision d'autorisation ou de refus sera prise par arrêté de la préfète de la Charente.

Préfecture de la Charente
PRÉFÈTE DE LA CHARENTE
AVIS D'OUVERTURE D'ENQUÊTE PUBLIQUE
ANGEAC-CHAMPAGNE
Installations classées pour la protection de l'environnement
SAS distillerie Michel BOINAUD

Par arrêté préfectoral du 15 octobre 2021, est prescrite l'ouverture d'une enquête publique, d'une durée de 31 jours consécutifs, du mardi 16 novembre 2021 à 9 heures au jeudi 16 décembre 2021 16 heures, heure de clôture de l'enquête, relative à la demande d'autorisation environnementale présentée par la SAS distillerie Michel BOINAUD (dont le siège social est au 140, rue de la Bonne-Chauffe à Angeac-Champagne, représentée par M. Charles BOINAUD, président, concernant l'extension des installations de stockage d'alcool de bouche sur le site qu'elle exploite au 140, rue de la Bonne-Chauffe à Angeac-Champagne.

Toute information complémentaire sur le dossier de demande peut être obtenue auprès de l'exploitant, au 05 45 83 72 72.

Le site relève du régime de l'autorisation au titre de la rubrique n° 4755-1 de la nomenclature des installations classées.

Le public pourra prendre connaissance des pièces du dossier d'enquête, contenant notamment la décision de l'autorité environnementale, pendant toute la durée de l'enquête, aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie d'Angeac-Champagne, siège de l'enquête, du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 30 et du lundi au jeudi de 13 h à 16 heures, ainsi que sur le site de la préfecture www.charente.gouv.fr rubrique politiques publiques - environnement, chasse, eau, risques - DUP ICPE IOTA-Angeac-Champagne.

Un accès au dossier d'enquête publique est également possible sur un poste informatique mis à la disposition du public dans les halls d'accueil de la préfecture de la Charente et de la sous-préfecture de Cognac, aux heures habituelles d'ouverture du public.

Le public pourra formuler ses observations et propositions sur le registre à feuillets non mobiles ouverts à cet effet à la mairie d'Angeac-Champagne ou adresser toute correspondance à l'attention du commissaire enquêteur à la mairie d'Angeac-Champagne ou bien par courriel à l'adresse suivante pref-obs-ep-angeac-champagne@charente.gouv.fr

Celles-ci pourront être consultées sur le site de la préfecture www.charente.gouv.fr rubrique politiques publiques - environnement, chasse, eau, risques - DUP ICPE IOTA - Angeac-Champagne.

M. Jean-Marie CARREAU, consultant en assurance qualité à la retraite, désigné en qualité de commissaire enquêteur par le tribunal administratif de Poitiers, assurera des permanences à la mairie d'Angeac-Champagne les :

- mardi 16 novembre 2021 de 9 h à 12 heures ;
- jeudi 25 novembre 2021 de 13 h à 16 heures ;
- samedi 4 décembre 2021 de 9 h à 12 heures ;
- jeudi 16 décembre 2021 de 13 h à 16 heures.

Après l'ouverture publique, toute personne pourra prendre connaissance à la sous-préfecture de Cognac, à la préfecture de la Charente (bureau de l'environnement) et à la mairie d'Angeac-Champagne, du rapport et des conclusions motivées du commissaire enquêteur tenus à la disposition du public pendant un an à compter de la clôture de l'enquête.

La préfète de la Charente statuera sur cette demande. La décision susceptible d'intervenir à l'issue de la procédure est une autorisation assortie du respect de prescriptions ou un refus.

Le dossier soumis à enquête ainsi que les documents relatifs à l'enquête seront publiés sur le site Internet de la préfecture : www.charente.gouv.fr rubrique politiques publiques - environnement, chasse, eau, risques- DUP ICPE IOTA/Angeac-Champagne.

Toute personne peut, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique auprès de l'autorité compétente pour ouvrir et organiser l'enquête, dès l'ouverture de l'enquête publique.

PRÉFET DE LA CHARENTE-MARITIME
Préfecture de la Charente-Maritime

APPROBATION DE LA CARTE COMMUNALE
Commune de Réaux-sur-Trèfle

Par arrêté en date du 21 octobre 2021, le préfet de la Charente-Maritime a approuvé la carte communale de Réaux-sur-Trèfle.

La délibération du Conseil municipal du 10 août 2021 et le présent arrêté seront affichés pendant un mois en mairie de Réaux-sur-Trèfle.

Ces actes et le dossier annexé pourront être consultés en mairie de Réaux-sur-Trèfle, en préfecture (direction des collectivités et de la citoyenneté, bureau du contrôle de légalité), et en sous-préfecture de Jonzac.

Annonces légales

Vie des sociétés

HYPARK

CONSTITUTION

Aux termes d'un ASSP en date du 25/10/2021, il a été constitué une SAS ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : HYPARK

Statut : HYPARK

Objet social : Production d'énergie

Siège social : 41 Av Michel Crépeau, 1er Etage, 17000 LA ROCHELLE

Capital : 100 000 €

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de LA ROCHELLE

Président : SIRIUS, SAS au capital de 18 750 euros, ayant son siège social 13 RUE JOURDAN, 17000 LA ROCHELLE, RCS de LA ROCHELLE n°44474285

Admission aux assemblées et droits de votes : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé dispose autant de voix qu'il possède ou représente d'actions

Clause d'agrément : Les actions sont librement cessibles entre actionnaires uniquement avec accord du Président de la société

Davy HUGUET

Autres avis

Sous-préfecture de Saint-Jean-d'Angély
PRÉFET DE LA CHARENTE-MARITIME
DÉCISION COMMISSION DÉPARTEMENTALE D'AMÉNAGEMENT COMMERCIAL

Réunie le 20 octobre 2021, la Commission départementale d'aménagement commercial de la Charente-Maritime a émis un avis favorable à la demande d'autorisation d'exploitation commerciale présentée dans le cadre d'un permis de construire déposé à la mairie de Surgères, par la SCI SCEP, domiciliée à Algréville-d'Aunis (17290), place de la Renaissance, représentée par M. Pascal AUDOUIN, président de la SAS SURGÉLAISE afin de créer un INTERMARCHÉ SUPER d'une surface de vente de 2 224 m² et un drive de 3 pistes de ravitaillement et de 52 m² d'emprise au sol à Surgères (17700) ZACOM entrée Ouest, chemin de la Perche.

Les recours prévus aux articles L.752-17, et R.752-30 à 39 du Code de commerce doivent être adressés à la CNAC dans un délai d'un mois à compter de la présente publication.

Sous-préfecture de Saint-Jean-d'Angély
PRÉFET DE LA CHARENTE-MARITIME
DÉCISION COMMISSION DÉPARTEMENTALE D'AMÉNAGEMENT COMMERCIAL

Réunie le 20 octobre 2021, la Commission départementale d'aménagement commercial de la Charente-Maritime a émis un avis favorable à la demande d'autorisation d'exploitation commerciale présentée dans le cadre d'un permis de construire déposé à la mairie de Gémozac, par la SCI MICHER domiciliée à Royan (17200) 94-96, route de Maisonnort, représentée par M. Hervé PAILLARD, afin d'étendre de 1 215,58 m² la surface de vente d'un magasin à l'enseigne BRICO PRO de 1 304 m² de surface de vente, portant la surface de vente totale à 2 519,58 m² dont 1 356,54 m² en intérieur, à Gémozac (17260), ZA Pied-Sec-Nord, 3, rue des Frères.

Les recours prévus aux articles L.752-17, et R.752-30 à 39 du Code de commerce doivent être adressés à la CNAC dans un délai d'un mois à compter de la présente publication.

Sud Ouest marchés publics
Entreprises, inscrivez-vous aux alertes automatiques
 Tous les marchés du Sud-Ouest 100 % gratuit sur sudouest-marchespublics.com

SUD OUEST
 Un service des quotidiens du Groupe Sud Ouest

Anne-Marie Cocula
 Photographies de Jonathan Barbot

Périgord
 Lumière sur une terre de contrastes

Périgord
 Lumière sur une terre de contrastes

Un album magnifiquement illustré qui raconte l'histoire du Périgord et des hommes et des femmes qui le font vivre.

29,90 € 144 PAGES COULEUR, RELIÉ, 21 x 29,7 cm

CHEZ VOTRE MARCHAND DE ALPHABET ET CHEZ VOTRE LIBRAIRE

Editions SUD OUEST
www.editions-sudouest.com